
RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CSP NEUCHÂTEL 2024





FAIRE UN DON

CCP 20-4713-9

IBAN CH37 0900 0000 2000 4713 9

CSP NEUCHÂTEL

Rue des Parcs 11

2000 Neuchâtel

032 886 91 00

csp.neuchatel@ne.ch

IMPRESSUM

Rédaction : collaboratrices et collaborateurs du CSP Neuchâtel

SOMMAIRE

Sommaire	p. 3
Le CSP Neuchâtel et ses valeurs	p. 4
Message du Président du Conseil de Fondation et de la Codirection	p. 6
Les chiffres clé — 2024	p. 9
Les projets — 2024	p. 11
Dons et subventions : remerciements	p. 16
Politique financière et budgétaire	p. 19
Conseil de Fondation et Comité de Direction au 31 décembre 2024	p. 20

LE CSP NEUCHÂTEL

Le CSP Neuchâtel est une institution sociale reconnue d'utilité publique. Fondée en 1964, elle est érigée en Fondation privée depuis 2015.

L'institution propose une aide professionnelle aux personnes en difficulté, sans distinction de quelque nature que ce soit. Le CSP Neuchâtel dispense des services de soutien administratif, financier, social, juridique, ainsi qu'un accompagnement à l'intégration à environ 3000 familles par année. Il gère également un programme d'insertion socio-professionnelle au sein duquel sont proposés divers ateliers. Il est actif dans le domaine de la prévention à l'endettement, notamment auprès des jeunes à travers son programme des Ficelles du Budget et de séances d'information pour adultes. Les collaborateur.rice.s animent également des journées de formation destinées à un large public sur certains thèmes, tels que celui de l'asile ou du droit des étrangers.

Grâce à ses trois Boutiques de seconde main (La Chaux-de-Fonds, La Jonchère, Neuchâtel) et à son service de ramassage à domicile, il propose du matériel à bas prix et s'inscrit dans une démarche éco-responsable. Le CSP Neuchâtel est un acteur incontournable de la promotion de la justice sociale dans le canton de Neuchâtel.

Le CSP Neuchâtel dispose ainsi de cinq domaines d'intervention : social, prévention et désendettement ; juridique ; migration ; insertion socio-professionnelle ; vente et ramassage.

ET SES VALEURS...



Respect et inclusivité

Le CSP Neuchâtel travaille dans un esprit d'ouverture, de reconnaissance et de respect des différences.



Autonomie

Le CSP Neuchâtel offre son appui aux personnes dans le respect de leur liberté et responsabilité personnelle, avec pour objectif de les amener à une meilleure autonomie. Il allie des approches individuelles et collectives, tant dans l'accompagnement des bénéficiaires que dans son fonctionnement interne.



Justice sociale

La collaboration entre le CSP Neuchâtel et les services publics et privés est fondée sur la transparence et l'esprit critique. Dans son action sociale, le CSP s'implique dans des initiatives de la société civile pour promouvoir la justice sociale. Il aspire à utiliser sa liberté de parole pour aider les personnes en difficulté à se faire entendre et à faire valoir leurs droits.



Créativité

Par son lien très étroit avec le terrain, le CSP pose un regard prospectif sur la société. Il veille à repérer l'émergence de nouveaux problèmes et à adapter ses actions aux évolutions sociétales. Anticipation, innovation et créativité sont des outils essentiels pour mener à bien ses missions.



Solidarité

Le CSP Neuchâtel lutte contre la discrimination, la ségrégation et le jugement sous toutes leurs formes. Il tient compte du fait que tout système social, quelques soient ses principes, risque de générer des inégalités et injustices. Ce constat lui permet de promouvoir une société inclusive, tolérante et solidaire.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION ET DE LA CODIRECTION

L'année 2024 a été marquée par un formidable élan festif et de chaleureuses rencontres avec la population neuchâteloise, à l'occasion des 60 ans d'existence du CSP Neuchâtel.

Soixante années dédiées à la recherche d'une société plus juste et inclusive, permettant à chacun.e de trouver sa place et d'être reconnu.e dans ses compétences et ressources. Soixante années à mettre en exergue les difficultés des habitant.e.s de ce canton et à créer des projets novateurs pour y répondre. Soixante années à faire le constat que le travail n'est jamais terminé et que de nouvelles problématiques surgissent lorsque d'autres s'éteignent ou sont mieux reconnues et traitées par le filet social officiel.

La participation à deux manifestations populaires emblématiques du canton de Neuchâtel, le BCN Tour et Festi'neuch, pour fêter cet anniversaire, a permis de faire connaître les prestations du CSP Neuchâtel à un public qui n'était pas forcément bénéficiaire de nos services. Les échanges qui en sont nés ont été positifs et ont contribué à réaffirmer notre existence et notre disponibilité en faveur des habitant.e.s de tout le canton.



La commémoration de cet anniversaire joyeux et participatif n'a pourtant pas effacé et écarté de nos pensées la perception que la réalité d'une partie toujours plus importante de Neuchâteloises et Neuchâtelois est compliquée. Hausse encore très marquée des coûts de charges incompressibles d'un budget, emplois précaires, fragilités multiples, déficits climatiques, stabilité politique et socio-économique mondiale particulièrement vacillante, se sont encore cumulés et affectent le bien-être individuel et collectif.

Les besoins de soutien augmentent dans une mesure telle qu'il a été, en 2024, difficile pour une Fondation comme le CSP de répondre immédiatement à toutes les sollicitations malgré notre bonne volonté, ceci par manque de ressources. Même soumis à cette pression, nos collaborateur.rice.s n'ont eu de cesse de réfléchir à toutes les solutions individuelles et collectives pour répondre au mieux et le plus rapidement possible aux demandes justifiées de la population de notre canton. Cette augmentation des besoins d'accompagnement et de soutien s'est traduite dans l'ensemble de nos domaines d'intervention. Elle est le reflet d'une complexification toujours plus grande des difficultés croisées et multiples que rencontrent les personnes qui nous consultent.

Ce rapport est l'occasion de remercier particulièrement toutes les personnes qui contribuent à ce que le CSP Neuchâtel puisse continuer à offrir des prestations de qualité dans le domaine social, administratif, financier, juridique, d'aide à l'intégration, de la vente et de service à la population en matière de ramassage et débarras.

Chaque maillon est indispensable pour poursuivre cet objectif: l'ensemble de nos collaborateur.rice.s, nos précieux.ses bénévoles, nos donateur.rice.s, nos partenaires privé.e.s et public.que.s, qui nous font confiance pour effectuer des tâches de nature sociale, nos client.e.s des Boutiques de seconde main, du service de ramassage et débarras, qui contribuent au financement de nos prestations, et également notre Conseil de Fondation très investi.

Que chacun.e soit remercié.e, car vous êtes essentiel.le.s pour que le CSP puisse continuer à être au service des Neuchâteloises et Neuchâtelois!



LES CHIFFRES CLÉ — 2024

Le CSP Neuchâtel



5 domaines d'intervention (social, prévention et désendettement ; juridique ; migration ; insertion socio-professionnelle ; vente et ramassage)



5 sites répartis sur **3** localités (La Chaux-de-Fonds, La Jonchère, Neuchâtel), **2** Bureaux et **3** Boutiques



49 collaborateur.rice.s et une centaine de bénévoles



Quelques **8000** demandes téléphoniques traitées

Domaine juridique général



187 dossiers



524 permanences



2 formations en droit des étrangers



Plus de **300** recherches juridiques pour les collaborateur.rice.s du CSP et des institutions partenaires

Domaine juridique Bureau de Consultation en matière d'asile



135 dossiers



322 permanences



58 requérant.e.s d'asile mineur.e.s non-accompagné.e.s



1 formation en droit d'asile

Domaine migration



276 dossiers d'aide sociale, dont **36** nouvelles situations, pour 730 bénéficiaires



242 dossiers de conseil en insertion, dont **136** nouvelles situations



550 personnes touchées par les 38 modules d'informations et de formation dispensés



203 contrats de stages, **25** contrats d'apprentissage, **25** contrats de travail conclus pour les bénéficiaires

Domaine vente



1920 ramassages (gratuits) et **279** débarras (sur devis)



2300 heures de bénévolat (en moyenne), assurées par **86** bénévoles

Domaine insertion socio-professionnelle



9 ateliers



83 bénéficiaires accueilli.e.s



Quelques **300** cakes cuisinés et vendus

Domaine social



713 dossiers, dont **262** nouvelles situations



34 personnes orientées par les services de l'État pour prévenir des risques d'endettement



42 accueils collectifs d'informations en cas de difficultés administratives et financières



2117 jeunes sensibilisé.e.s aux risques de l'endettement grâce au **121** ateliers "Les Ficelles du Budget"

LES PROJETS 2024

Domaine insertion socio-professionnelle

Décembre 2024 nous a offert un beau cadeau : la création d'un nouvel atelier numérique au sein de notre programme d'insertion socio-professionnelle de La Joliette, situé à La Jonchère. Développement de sites internet, créations de visuels, familiarisation à la photo et à la vidéo, connaissance de différents logiciels, ou encore acquisition de compétences en intelligence artificielle, cet atelier répond à un besoin important dans le canton de Neuchâtel, notamment auprès d'un public jeune qui souhaite se former dans ces nouvelles technologies. Il rencontre d'ores et déjà un franc succès, ce dont nous nous réjouissons.



Domaine juridique

En 2024, le secteur juridique a pu constater une forte demande en droit des étrangers. Ce besoin en conseils juridiques s'orientait particulièrement sur les questions et démarches en lien avec les regroupements familiaux, de même que l'impact d'une séparation ainsi que l'octroi de prestations sociales sur le titre de séjour.

Les formations en droit des étrangers dispensées par nos avocates, de même que celle donnée en matière d'asile, ont permis de sensibiliser aux enjeux de ces branches spécifiques. Cette diffusion de l'information profite aux populations vulnérables avec lesquelles des bénévoles ou des professionnels sont en contact quotidiennement. Associations, services de l'État, guichets d'aide sociale, écoles de langues pour personnes d'origine étrangère, homes et personnel médical ne sont que quelques catégories d'institutions et/ou de personnes ayant été formées.

Le Bureau de Consultation Juridique en matière d'asile fait, quant à lui, état d'une augmentation importante des dossiers et des permanences. Les procédures dites étendues sont l'une des sources principales de cette hausse. Elles entraînent notamment de longues auditions complémentaires et des analyses de moyens de preuves complexes.



Domaine migration

Le secteur dédié aux personnes réfugiées a relancé la formation en lien avec les caisses-maladie. Cette activité, dispensée en français simplifié, vise à autonomiser les bénéficiaires dans leur gestion de cette assurance. Le fonctionnement, la gestion de factures, le système de franchise et la quote-part sont quelques-unes des thématiques qui sont abordées. Le but est ainsi de permettre une prise en main des aspects administratifs directement par les bénéficiaires elles/eux-mêmes. Un.e assistant.e social.e demeure en soutien pour les personnes qui en ont besoin.

En 2024, 15 sessions ont été organisées. Elles ont permis à 391 personnes de reprendre la gestion de leur caisse maladie. Ce chiffre équivaut à plus du 50% des personnes suivies par le secteur réfugié.e.s. Une réussite !



Domaine social

Le “Midi de l’impôt” est un projet pilote. Il est né de la collaboration entre le Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE), le service des contributions et le CSP Neuchâtel. Son objectif est de proposer des séances d’aide au remplissage des premières déclarations fiscales aux personnes nouvellement majeures. Cette activité vient compléter les ateliers de sensibilisations et prévention à l’endettement des jeunes déjà en place (“Ficelles du budget”).

Grâce au service de l’action sociale (SASO) qui coordonne sa mise en place, la première édition a pu se dérouler en février 2024. Cette séance a permis à 17 jeunes d’être soutenu.e.s par deux expertes fiscales du service des contributions et des assistant.e.s sociaux.les du CSP Neuchâtel dans la démarche administrative que représente la déclaration d’impôt.

Suite aux retours positifs suscités, ce projet se poursuit en 2025. Il devrait notamment s’étendre à d’autres centres de formation.



Domaine vente

Depuis 2024, les produits confectionnés au sein de notre programme d'insertion socio-professionnelle de La Joliette sont en vente dans nos trois Boutiques de seconde main, à Neuchâtel, La Jonchère et La Chaux-de-Fonds.

Cakes au citron, sirops, confitures, caramel beurre salé, bombes au chocolat notamment ravivent les papilles de notre clientèle. Cette dernière peut également se faire plaisir en acquérant des meubles rénovés et customisés dans nos ateliers de La Joliette. Il est également possible d'apporter ses meubles pour une remise en état. D'autres types de produits, tasses en céramique, sarouels pour bébés ou encore sacs à pique-nique sont à disposition.

Cette action permet de valoriser les compétences de nos participant.e.s de la Joliette mais également de travailler en synergie entre nos différents domaines d'intervention (ex.: vente des produits de la Joliette dans nos Boutiques).



DONS ET SUBVENTIONS: REMERCIEMENTS

Par des dons uniques ou réguliers, 1280 personnes ont soutenu financièrement le CSP Neuchâtel en 2024.

Nos remerciements vont :

Aux Ami.e.s du CSP Neuchâtel

Un total de CHF 181'367.00 a ainsi été recueilli sur le compte des Ami.e.s.

À celles et ceux qui soutiennent le fonds « Budget des autres »

En 2024, un montant de CHF 36'141.00 a été versé dans ce fonds, CHF 36'597.00 ayant pu être distribués.

À celles et ceux qui ont répondu à l'Appel de mars

La campagne de l'Appel de Mars a permis de récolter le montant de CHF 52'053.00.

Aux divers donateur.rice.s

Don La Margelle : CHF 30'231.00

Fondation Hedwig Bebler : CHF 5'000.00

Legs et dons divers : CHF 3'336.00

Collectes des cultes : CHF 1'585.00

À celles et ceux qui nous ont soutenu.e.s par des dons in memoriam

Dons versés en mémoire de 9 personnes décédées :
CHF 3'890.00.

À l'Etat de Neuchâtel

Le travail accompli par le CSP Neuchâtel au service de l'ensemble de la population du canton est reconnu par l'État, en complément de l'action sociale des services publics, par le biais de contrats de prestations.

À l'EREN

L'EREN accorde chaque année une contribution au CSP Neuchâtel. En 2024, elle s'est montée à CHF 232'400.00.

À l'EPER

La subvention de l'EPER en faveur du service de consultations juridiques du secteur requérant.e.s d'asile s'élève à CHF 40'000.00.

Aux fonds privés

Différent.e.s partenaires nous permettent, par l'octroi d'aides ponctuelles, de proposer des soutiens à des personnes suivies par nos assistant.e.s sociaux.ales.

Nous remercions pour leur soutien les fonds suivants :

Audemars Piguet Donation Action Now 2024, Beobachter, Club Soroptimist International CDF, Croix-Rouge Suisse, Fonds Cyril de Coulon, Fondation de l'Hôpital Pourtalès, Fondation André et Madeleine Chopar, Fondation Laurine Matthey, Fondation Perrot-Petitpierre, Fonds des Incurables, Fonds Mimosa, Fondation Sandoz, Fondation Gialdini, Fonds Julie de Bosset, Loge de l'Amitié de La Chaux-de-Fonds, Prestation d'Aide aux personnes Handicapées, Pro Aegrotis, Pro Infirmis, Pro Junior groupe, Pro Juventute, Pro Senectute, Rougemont de Löwenberg, Secours d'hiver Neuchâtel, Solidarité mères et enfants (SOFO), SSUP Zürich, Zonta Club.

Nos sincères remerciements vont aussi :

À la Loterie romande, Commission neuchâteloise de répartition du bénéfice pour le soutien accordé en vue du remplacement d'une partie de notre parc informatique ainsi que divers projets, dont la refonte de l'identité visuelle de nos Boutiques et du matériel pour notre nouvel atelier numérique de notre domaine de l'insertion socio-professionnelle. Ladite commission a accepté un soutien au hauteur de CHF 48'000.00.

Aux donateur.rice.s d'objets vendus dans nos Boutiques.

Aux bénévoles qui animent les Boutiques du CSP Neuchâtel ainsi qu'à celles et ceux qui donnent des coups de main précieux dans d'autres secteurs.

POLITIQUE FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

Notes concernant l'exercice 2024

Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 460'507.00. L'exercice boucle par un déficit contenu de CHF 32'935.00 en raison principalement d'une réduction des charges salariales et d'économies de fonctionnement et d'investissement. Ces diminutions de charges ne peuvent par définition qu'être provisoires pour assurer un fonctionnement de qualité de notre institution. En parallèle, une augmentation des produits conjoncturels est à signaler au travers d'un nombre de dossiers rémunérés à l'unité, qui a fortement augmenté.

Recettes

Le total des recettes les plus importantes (subventions et donations, prestations, recettes des Boutiques et débarras, contributions volontaires, recettes des Ami.e.s du CSP Neuchâtel, Appel de Mars, Joliette) se monte à CHF 4'954'138.00 en 2024.

Fonds affectés externes

La fortune de ces fonds se monte à CHF 409'529.00 (valeur boursière au 31.12.2024). Il s'agit des fonds suivants : Fonds Alice Christian, Fonds Amies de la Jeune Fille, Fonds des Incurables, Fonds des Réfugiés, Fonds Désendettement, Fonds Particuliers, Fonds Rougemont de Löwenberg, Fonds Veuves et Orphelins.

La fortune du fonds de soutien s'élève, au 31 décembre 2024, à CHF 2'580'680.00.

Le rapport de l'organe de révision et les comptes 2024 de la Fondation du CSP Neuchâtel sont disponibles sur notre site internet (<https://csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites/>).

CONSEIL DE FONDATION AU 31 DÉCEMBRE 2024

M. François Kistler, président
M. Richard Calame, vice-président
Mme Marie-Laure Béguin Mettraux
Mme Yolaine Bôle
M. Jacques Péter
M. Jean-Nathanaël Karakash

COMITÉ DE DIRECTION AU 31 DÉCEMBRE 2024

Mme Mélanie Müller, codirectrice
Mme Aurélie Planas, codirectrice
Mme Isabelle Baume, directrice adjointe
Mme Fabienne Sallin, responsable financière